

REUNION DU 8 MARS 2018

Ordre du jour :

Comptes administratifs et comptes de gestion 2017, personnel communal – création de poste, statuts Communauté de Communes, procédure de mise aux normes des captages et questions diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 15/01/2018

DELIBERATIONS prises à l'unanimité des présents

*** Comptes de gestion et comptes administratifs 2017**

Présentation des comptes de gestions et des comptes administratifs des budgets Commune, CCAS, Eau et Assainissement, Regroupement des commerces et Lotissement :

Budget Commune :

Section de fonctionnement

Le montant des dépenses et des recettes s'élève respectivement à 404 297,59 € et à 532 887,04 € ; soit un excédent brut de 128 589,45 €.

Il est prévu un virement à la section d'investissement de 90 113,87€, d'où un excédent net de 38 475,58€.

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à 283 021,13 € et les recettes à 196 587,26 €, d'où un déficit d'investissement de 86 433,87 €.

Budget CCAS :

Montant des dépenses : 899,46 € et 2 300 € de recettes d'où un excédent de clôture de 1 400,54 €.

Budget Eau / Assainissement :

Section de fonctionnement

Le montant des dépenses et des recettes s'élève respectivement à 91 817,05 € et à 151 885,55 € ; soit un excédent brut de 60 068,50 €. Il est prévu un virement à la section d'investissement de 30 516,31 €, d'où un excédent net de 29 552,19 €

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à 149 868,18 € et les recettes à 306 446,87 €, d'où un excédent d'investissement de 156 578,69 €.

Budget Regroupement des commerces :

Section de fonctionnement

Le montant des dépenses et des recettes s'élève respectivement à 6 295, 86 € et à 22 769,56 € ; soit un excédent brut de 16 473,70 €.

Il est prévu un virement à la section d'investissement de 5 427,86€, d'où un excédent net de 11 045,84€.

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à 28 655,63 € et les recettes à 23 227,77 € d'où un déficit d'investissement de 5 427,86 €.

Budget Lotissement :

Section de fonctionnement

Montant des dépenses : 219 827,00 €.

Les comptes de gestion du Percepteur et les comptes administratifs 2017 sont votés à l'unanimité, Mr le Maire n'ayant pas pris part au vote.

*** Personnel communal – Création d'un poste**

Monsieur le Maire rappelle que M. Michel Cantournet a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mai 2018.

Il propose, afin de pourvoir à son remplacement, la création d'un poste d'Adjoint administratif Territorial à temps non complet sur la base de 17h30 hebdomadaires.

Accord du Conseil.

*** Adoption des statuts de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne**

Proposition de modification des statuts de la communauté de communes en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace : Accord du Conseil pour la modification de ces statuts.

*** Mise aux normes des captages d'eau potable**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 17 novembre 2017, le Conseil Municipal avait sollicité la DUP pour la mise en place des périmètres de protection et l'ouverture des enquêtes publiques et parcellaires pour les captages.

Il est proposé l'abandon du captage Vialles Sapinière : accord du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES

*** Remorque**

Il a été décidé de changer la remorque. Accord du Conseil pour retenir le devis de Défi-Mat (6.360€ TTC).

*** Projet lotissement**

Une réunion de travail s'est tenue afin d'étudier les propositions des architectes ; le projet de M. Reygade a été retenu.